



07-5 Liste des lotissements de moins de 10 ans





L'article L442-9 du Code de l'urbanisme stipule :

« Les règles d'urbanisme contenues dans les documents du lotissement, notamment le règlement, le cahier des charges s'il a été approuvé ou les clauses de nature réglementaire du cahier des charges s'il n'a pas été approuvé, deviennent caduques au terme de dix années à compter de la délivrance de l'autorisation de lotir si, à cette date, le lotissement est couvert par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu [...] ».

La commune comptait, en 2015, sept lotissements datant de moins de 10 ans :

ANNEE	PA	Demandeur	Adresse	Parcelle	
2008	08 R0001	GOUTTENOIRE	Rue des Blanchardes	A 1170	
2008	08 R0002	TAYOL	Rue de la Gaillardière	A 2350/2349/2354	
2009	09R0003	Lotissements CAPELLI	Le clos de la Gaillardière	A 2455, A 2457	Création lotissement
2010	10R0002	RULLIAT Viviane CHOLLET Raphaël	Lotissement "Les vergers de Saint Marc"	A 882, 1122, 1525, 1527	Création lotissement 11 lots
2010	10R0003	FINAGATHE Patrick TAYOL	Lotissement "Les clos des Vignes"	A 308, 309, 310, 311, 1918, 1919, 2663, 2575	Création lotissement 13 lots
2012	12R0001	Franck ROVEYAZ	180 rue St Marc	A 1255	Créations 6 lots
2012	12R0002	URBA CONCEPT M Jean-Pierre PERROT	1 allée Georges Lippman 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON	A 1320, 1577, 1578	Créations 7 lots